

17.5.2022

Dépôt : Yves Cruchten


MOTION

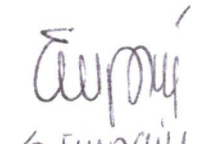
La Chambre des Députés,


- Notant la stratégie de l'Union européenne pour la coopération dans la région indopacifique du 16 septembre 2021 et la recommandation du Parlement européen relative aux relations politiques et à la coopération entre l'Union européenne et Taïwan du 21 octobre 2021 ;
- Rappelant la politique d'une seule Chine du Gouvernement luxembourgeois ;
- Notant les bonnes relations économiques, scientifiques et culturelles que le Luxembourg entretient dans ce cadre avec Taïwan, notamment via le Luxembourg Trade & Investment Office à Taipei ;
- Saluant l'engagement de Taïwan en faveur de la démocratie, des droits humains et de l'état de droit ;
- Considérant que les efforts déployés par Taïwan pour enrayer la propagation du coronavirus se sont révélés efficaces et que Taïwan a démontré sa volonté de contribuer activement, à plusieurs niveaux, au bien commun de la communauté internationale au cours de la pandémie, notamment par des études internationales ;
- Remerciant Taïwan pour une série de dons de masques chirurgicaux aux pays touchés par la pandémie de Covid-19 au printemps 2020 ;
- Exprimant sa vive préoccupation à l'égard des tensions croissantes dans le détroit de Taïwan ;


Invite le Gouvernement


- À continuer de renforcer les relations économiques, scientifiques et culturelles avec l'île de Taïwan dans le cadre de sa politique d'une seule Chine ;
- À soutenir la participation effective de Taïwan aux réunions techniques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en tant qu'observateur.
- À s'engager en faveur du statu quo dans le détroit de Taïwan et en faveur du maintien de la paix et de la stabilité dans la région indopacifique, qui demeure un intérêt fondamental pour l'Union européenne et ses Etats membres ;



A. Winder



S. Eupais


Sven CLEMENT


Yves Cruchten


F. Mantel


Gussy Geas


Malika Oberweis